



Rapport d'Activités Trimestriel

ACF

Période : Avril - Juin 2021



Table des matières

I. INFORMATIONS GENERALES	3
II. Etat d'avancement des activités du Projet, difficultés et prévisions (suivant Outputs)	4
Résultat 1 : Le système d'élevage pastoral sensible à la nutrition dans le cercle de Goundam est plus productif et plus résilient aux chocs	4
Résultat 2 : Les capacités d'assurer une alimentation saine, diversifiée et hygiénique aux femmes en âge de procréer ont été améliorées	10
Résultat 3 : La gouvernance locale et les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une bonne gestion des systèmes pastoraux sensibles à la nutrition	11
III. PERSPECTIVES PROCHAIN TRIMESTRE	14
Résultat 1 : Le système d'élevage pastoral sensible à la nutrition dans le cercle de Goundam est plus productif et plus résilient aux chocs	14
Résultat 2 : Les capacités d'assurer une alimentation saine, diversifiée et hygiénique aux femmes en âge de procréer ont été améliorées	16
2.1.1.6. Réalisation des séances de sensibilisation	16
Résultat 3 : La gouvernance locale et les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une bonne gestion des systèmes pastoraux sensibles à la nutrition	18
3.1.2.6. Mise en place Télérivet surveillance par SIG/téledétection	18
3.1.2.7. La surveillance des points d'eau (nappes phréatiques et eau de surface)	18
3.2.2. Suivre et superviser le fonctionnement des comités de gestion des points d'eau	18
3.3.3. Accompagner la mise en œuvre et le suivi des plans de contingence au niveau local	19
3.3.5. Appuyer les collectivités pour l'organisation des rencontres périodiques des CCSA	19
IV. Difficultés rencontrées	19
Rien à rapporter pour la période	19
V. Annexes	19

I. INFORMATIONS GENERALES

L'insécurité dans la région de Tombouctou et le cercle de Goundam en particulier a beaucoup diminué ces trois derniers mois. Les braquages sur les axes routiers (Goundam-Tombouctou, Goundam-Dire et Goundam-Tonka) et enlèvements des personnes ont cessé. Les opérations conjointes menées par les groupes armés et les forces régulières ont fortement contribué à la réduction des braquages sur les principaux axes. Une stabilité relative est constatée sur l'ensemble du cercle de Goundam.

La situation sécuritaire au centre a aussi connu une évolution positive ces deux derniers mois avec une réduction des attaques contre les positions des forces de l'ordre.

Le cercle de Goundam a été touché une fois de plus par les feux de brousse dans ces derniers mois (principalement les communes de Gargando, Essakane et Doukouria cette fois-ci). Une évaluation réalisée en mars 2021 a révélé que 13 874 hectares de pâturages sont partis en fumées.

Ces phénomènes ont engendré une grande réduction des pâturages et entraînent en conséquence une pression sur les ressources naturelles restantes dans le cercle, rendant difficiles les conditions de vie de la population vulnérable dans la zone et plus particulièrement les éleveurs.

En plus des facteurs ci-haut cités, la persistance de la Covid-19 impacte négativement l'économie des ménages et détériore les conditions de vie des populations dans le cercle où les conditions de vies des populations sont déjà sous pression.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PROJET, DIFFICULTES ET PREVISIONS (SUIVANT OUTPUTS)

RESULTAT 1 : LE SYSTEME D'ELEVAGE PASTORAL SENSIBLE A LA NUTRITION DANS LE CERCLE DE GOUNDAM EST PLUS PRODUCTIF ET PLUS RESILIENT AUX CHOCS

1.1.2. Réhabiliter/construire les infrastructures hydrauliques villageoises et pastorales

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour les ménages pastoraux et agropastoraux et aux populations en général du cercle de Goundam, Action Contre la Faim (ACF) à travers son projet : «Programme intégré de résilience par le renforcement de la sécurité nutritionnelle des ménages pastoraux et agropastoraux affectés par le conflit et les aléas climatiques dans le cercle de Goundam» a lancé les travaux de réhabilitation de points d'eau dans cinq communes du cercle de Goundam le 10 Juillet 2021.

Ces réhabilitations concerneront 5 points d'eau (Pompes à Motricité Humaine - PMH) qui seront transformés en Système d'Hydraulique Villageoise Améliorée (SHVA) dans les communes de Gargando, Adarmalane, Bintagoungou et Doukouria. Les réhabilitations permettront à la population d'avoir accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante, développer des activités maraichères mais également faciliter l'abreuvement des bétails.

L'objectif recherché est l'amélioration des conditions de vie des communautés pour un bien être dans le cercle de Goundam en général.

Tableau récapitulatif des communes et villages des points d'eau à réhabiliter

N°	Commune	Village	Type de point d'eau à réhabiliter	Type de point d'eau après réhabilitation
01	Adarmalane	Tideïni	PMH	SHVA
02	Gargando	Amsagoungou	PMH	SHVA
03	Gargando	Timbagane	PMH	SHVA
04	Bintagoungou	Alphahou Taraba	PMH	SHVA
05	Doukouria	Daïgoungou	PMH	SHVA

1.1.3. Former et équiper les techniciens locaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures hydrauliques

La réhabilitation des ouvrages hydrauliques pour faciliter l'accès à l'eau des populations est un objectif de ce présent projet. Sept maintenanciers ont été identifiés, ils veilleront sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés afin d'assurer leur durabilité au niveau communautaire.

Tableau récapitulatif du nombre de maintenanciers par commune et par village

Communes	Villages	Nombre de maintenanciers
M'Bouna	M'Bouna, Garbei-haina, Tinassaïni	3
Bintagoungou	Alphahou Taraba	1
Adarmalane	Tideïni	1
Gargando	Amsagoungou, Timbagane	1
Doukouria	Daïgoungou	1

Ces maintenanciers sont issus des communes de M'Bouna, Gargando, Adarmalane, Doukouria et Bintagoungou. Ils seront formés et équipés par ACF en vue de pouvoir dépanner en cas de problème technique les points d'eau pour assurer la continuité du service de l'eau potable.



Source photo ACF : Installation du château d'eau et des panneaux solaires de Daïgoungou (commune de Doukouria)

1.2.3 Renforcer l'accès des pasteurs aux intrants/équipements d'élevage

Le monde paysan intéresse fortement ACF, c'est pourquoi elle entreprend des actions pour faciliter et renforcer l'accès des pasteurs aux intrants et équipements d'élevage. Il s'agit de mettre en place des Organisations Paysannes (OP) qui seront organisées et dotées de banques d'aliment bétail. Pour ce faire 10 organisations paysannes ont été identifiées soit une organisation en moyenne par commune. Ces OP ont été dotées chacune d'une banque d'aliment bétail d'une valeur d'un million de FCFA.

Tableau des villages où sont installées les OP

Communes	Villages des OP
Adarmalane	Djoulabougou
Douékiré	Niambougou
Doukouria	Doukouria
Essakane	Zouera
Gargando	Amsagoungou
Goundam	Goundam
M'Bouna	M'Bouna
Télé	Fatakara
Bintagoungou	Bintagoungou

1.2.4.1. Reconstitution sociale du cheptel

Pour protéger les bases productives, ACF met en œuvre une activité visant à réintégrer les jeunes et les femmes bergers dans le système de production pastorale à travers la reconstitution du cheptel. Il s'agit d'assister cent ménages en distribuant cinq noyaux de petits ruminants par ménage dont quatre femelles et un male. Cette activité de reconstitution du cheptel a été lancée et va concerner les communes d'Essakane, Gargando, Adarmalane, Bintagoungou et Goundam. La distribution des noyaux des petits ruminants aura lieu du 28 Juillet au 05 Août 2021. Cinq cents têtes de petits ruminants seront distribuées aux ménages vulnérables.

1.2.4.3. Appuyer la production des produits de pêche

Le cercle de Goundam dispose de plusieurs lacs à potentialités économiques diverses. Ces lacs sont exploités pour la production agricole et la pêche. Le changement climatique a affecté les ressources en eau d'où la baisse significative du niveau d'eau dans le fleuve Niger. Certains lacs ne sont plus alimentés en eau donc inexploitable. Cela a entraîné une pression et une exploitation excessive des produits de pêche avec l'afflux des pêcheurs des lacs taris vers ceux qui sont fonctionnels.

Un appui sera apporté à 60 ménages pêcheurs vulnérables des communes de Goundam et Doukouria en les dotant de matériels de pêches (filets et hameçons). Dans le même élan en facilitant l'accès aux produits de pêche, deux mares dans les communes de Doukouria et Goundam ont été empoissonnées. 25 000 alevins composés de clarias et tilapias ont été déversés dans ces deux mares.



Source photo ACF: Empoisonnement de la mare de N'ssaba dans la commune de Doukouria

Tableau des quantités et espèces par mare

Communes	Mares	Tilapias	Clarias	Poids M/l
Goundam	Gorbel	8000	5000	33g
Doukouria	N'ssaba	8000	4000	40g
Total		16000	9000	

1.2.4.5. Assistance d'urgence en cas de crise pastorale ou de catastrophe naturelle (sécheresse, inondation, feux de brousse, etc)

Le cercle de Goundam (communes de Douékiré, Doukouria, Essakane et Gargando) a été touché des feux de brousse.

Ces feux de brousse ont détruit les zones de pâturage de ces communes et ont aggravé la vulnérabilité des communautés riveraines. Afin de répondre à cette catastrophe, une évaluation des feux de brousse a été réalisée dans les communes de Douékiré, Doukouria, Essakane et Gargando.

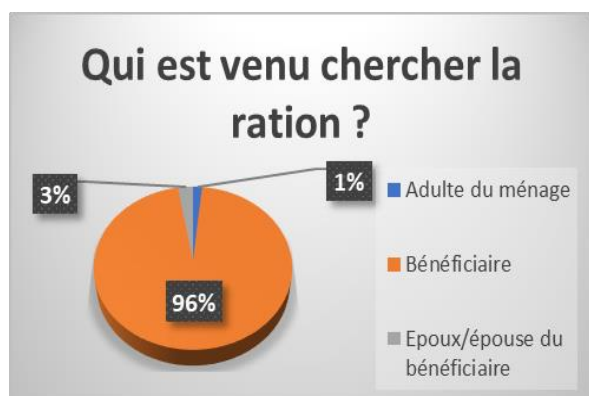
Cette évaluation a permis d'identifier les ménages les plus vulnérables affectés par les feux de brousse et leur apporter une assistance alimentaire. Une distribution alimentaire pour 400 ménages vulnérables victimes de feux de brousse a été réalisée du 23 au 24 Juin 2021 dans les communes d'Essakane, Gargando, Doukouria et Douékiré. Cette assistance est composée des denrées alimentaires de première nécessité pour la survie des ménages soit 100kg de

riz, 6kg de sucre, 5kg de sel et 2 litres d'huile par ménages. Tous les ménages de toutes les communes et par villages et fractions ont reçu leur assistance.

Tableau récapitulatif des bénéficiaires par commune

Communes	Nombre de bénéficiaires prévus	Nombre de bénéficiaires assistés
Essakane	162	162
Gargando	126	126
Douékiré	26	26
Doukouria	86	86
Total	400	400

Il ressort de l'enquête Distribution Monitoring (DM) que les bénéficiaires directs se sont présentés eux-mêmes pour recevoir leurs coupons alimentaires dans la majorité des cas (96%). Tandis que 3% d'entre eux ont mandaté leur conjoint ou un adulte du ménage (1%) pour recevoir leur assistance alimentaire. Les raisons évoquées de leur absence sont mentionnées dans le tableau ci-dessous.



Empêché par les travaux ménagère
En déplacement
Le site de distribution est loin du site de nos habitations
Malade
Occupé par le pâturage
Personne âgée incapable de se déplacer
Personne âgée malade

Il ressort également de cette enquête que 80% des bénéficiaires ont été satisfaits du lieu de distribution tandis que 20% n'ont pas apprécié et ont évoqué que les sites étaient loin de leur village.

Des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer les prochaines distributions :

- Faire une distribution par site en réunissant les localités les plus proches pour plus d'efficacité ;
- Faire des distributions dans les lieux d'habitation ;
- Renforcer la sensibilisation sur le mécanisme de feedback et les différents canaux de transmission des plaintes (numéro vert, registre des plaintes, etc.) ;
- Informer les bénéficiaires suffisamment à l'avance sur la tenue des distributions ;
- Respecter les dates de distributions ;
- Prévoir des hangars pour la distribution.

Tableau récapitulatif des denrées distribuées par village et par commune

Communes	Site de distribution	Villages bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires prévus	Nbre de Kg de riz	Nbre de litre d'huile	Nbre de kg de sucre	Nbre de kg de sel
Douékiré	Bouya samba Loubé	Boya Sambaloubé	15	1500	30	90	75
		Kel hangaou	11	1100	22	66	55
	Total		26	2600	52	156	130
Doukouria	Doukouria	Doukouria	15	1500	30	90	75
	Total		15	1500	30	90	75
	Wana	Dibla	18	1800	36	108	90
		Intikinde	10	1000	20	60	50
		Koromia	5	500	10	30	25
		Tabagout	5	500	10	30	25
		Wana	13	1300	26	78	65
		Zinzin	30	3000	60	180	150
	Total		81	8100	162	486	405
Essakane	Zouera	Zouera	60	6000	120	360	300
	Total		60	6000	120	360	300
	Bancor	Tidainiwène Bancor	30	3000	60	180	150
		Tissikoreye	20	2000	40	120	100
	Total		50	5000	100	300	250
	Essakane	Afoude	10	1000	20	60	50
		Atwil	12	1200	24	72	60
		Essakane	20	2000	40	120	100
	Total		42	4200	84	252	210
Gargando	Hamsagoungu	Hamsagoungou	18	1800	36	108	90
		Ingodri	20	2000	40	120	100
		Akoumbou	25	2500	50	150	125
	Total		63	6300	126	378	315
	Gargando	Gargando	18	1800	36	108	90
	Total		18	1800	36	108	90
	Koigouma	Koigouma	20	2000	40	120	100
		Magadougou	15	1500	30	90	75
		Tintidhane	10	1000	20	60	50
Total		45	4500	90	270	225	
Total			400	40000	800	2400	2000

1.4. Amélioration de l'accès des producteurs et productrices aux périmètres maraichers

La lutte contre la malnutrition exige un renforcement accru des moyens d'existence et une accessibilité des terres pour les femmes et les jeunes afin de diversifier leurs sources de revenus et contribuer fortement à l'amélioration des conditions nutritionnelles des ménages.

Au vu de plusieurs facteurs de vulnérabilité que connaît la région de Tombouctou, il paraît évident de valoriser le maraichage à l'endroit des femmes qui jouent un rôle prépondérant dans l'alimentation de la famille. C'est dans ce cadre qu'un site maraicher a été identifié dans la commune de Bintagoungou (village d'Alphahou Taraba). Ce site d'un hectare a été aménagé et alimenté par un SHVA au profit des femmes du village pour le maraichage, organisé en groupements. Ces groupements seront appuyés en semences et matériels maraichers.

Le site maraicher d'un hectare a été clôturé et aménagé au niveau du village de Alphahou Taraba. Quatre bassins secondaires reliés à un réservoir principal ont été mis en place afin de faciliter la collecte d'eau pour l'arrosage des plantes. La réception provisoire a été réalisée et le site a été remis aux groupements. La prochaine étape sera consacrée à la distribution des semences adaptées à la période pour une mise en valeur de ce périmètre maraicher.



Source photo ACF : Bassin secondaire/Périmètre maraicher d'Alphahou Taraba

RESULTAT 2 : LES CAPACITES D'ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE, DIVERSIFIEE ET HYGIENIQUE AUX FEMMES EN AGE DE PROCREER ONT ETE AMELIOREES

2.1.1.2. Former/recycler les GSAN++ sur le curriculum sécurité alimentaire et nutritionnelle

De nos jours, la malnutrition peut être prévenue chez un grand nombre de femmes et d'enfants. Pour réussir ce combat, la mobilisation communautaire autour de la surveillance nutritionnelle à travers des sensibilisations sur la diversité alimentaire reste essentielle. L'approche en nutrition à assise communautaire fait appel à la mise en place d'un dispositif communautaire, à travers les Groupes de Soutien aux Activités de Nutrition – GSAN++ qui sont responsables des activités spécifiques à la nutrition au niveau communautaire et joue un rôle de catalyseur pour les activités sensibles à la nutrition. Le projet appui les activités nutritionnelles dans les communes d'intervention à travers l'approche GSAN++. C'est dans cette logique que 10 GSAN++ sont mis en place en Février 2021 soit un GSAN par commune.

2.1.1.5. Supervision mensuelle des GSAN++ par le Centre de Santé Communautaire (CSCoM)

Les GSAN++ ont été formés du 30 Mars 2021 au 07 Avril 2021, équipés et font l'objet d'un suivi mensuel. Le suivi est réalisé par le directeur technique du CSCoM. 4 suivis ont été réalisés. Il ressort de ces suivis que les communautés apprécient cette approche qu'elles

trouvent efficace et moins cher pour la lutte contre la malnutrition à travers la diversification de leur alimentation avec des produits locaux.

A l'issue de ces supervisions, des insuffisances ont été constatées sur le terrain. Dans la pratique les séances de sensibilisation des GSAN sont plus basées sur l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) que sur la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer. Ces supports de communication ont été ajustés afin de refléter les deux thèmes que sont l'ANJE et la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer.

2.1.2.3. Appuyer la conservation, la transformation et la commercialisation des produits de maraichage et de pêche

Pour permettre aux producteurs de tirer davantage de profit du maraichage et de la pêche, des groupements maraichers et de pêche ont été dotés en matériels de transformation et commercialisation des produits maraichers et de pêches. 6 groupements ont bénéficié chacun d'un séchoir soit 4 groupements maraichers pour les produits maraichers et 2 groupements pêcheurs pour les produits de pêches comme prévu dans le document projet.



Source photo ACF : Séchoirs des produits de pêche et de maraichage

RESULTAT 3 : LA GOUVERNANCE LOCALE ET LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX SONT RENFORCEES POUR UNE BONNE GESTION DES SYSTEMES PASTORAUX SENSIBLES A LA NUTRITION

3.1.2. Renforcer le système de surveillance multisectorielle dans 10 communes du cercle de Goundam (surveillance pastorale, épidémiologique, SAN)

Une enquête de la situation alimentaire est réalisée chaque trois mois dans la zone d'intervention du projet. La deuxième enquête a été réalisée en Juin 2021. Il ressort de cette enquête que par rapport à l'année passée au même moment la situation de la sécurité alimentaire des ménages est jugée moyenne à mauvaise sur l'ensemble des sites.

Tableau récapitulatif des causes de la situation alimentaire

N°	Groupes de ME	Principaux problèmes	Solutions proposées
1	Agriculteurs	L'insuffisance des semences et des intrants agricoles	Appui en semences, intrants et en vivre pour les ménages

		Ensablement des mares de culture de contre saison, La présence des parasites Manque de moyen d'aménagement des zones de culture	Aménagement des zones de culture Déparasitage des cultures Surcreusement des mares
2	Eleveurs	Epizooties Destruction du pâturage par les feux de brousse Forte concentration des animaux autour des pâturages existants Insuffisance de points d'eau au niveau de certaines aires de pâturage comme Timbagane Non-respect des vaccinations Ensablement des mares pastorales	Vaccination et suivi du cheptel Création des points d'eaux Création des banques d'aliment bétails et de céréales Sensibilisation pour lutter contre les feux de brousse
3	Pêcheurs	Insuffisance de matériels de pêche Insuffisance de moyen de conservation des poissons frais Existence de barrages de pêches anarchique dans le lit principal du fleuve Les animaux piétinent souvent les installations des pêcheurs	Dotation en matériels de pêche Appui en matériels de conservation Sensibilisation des éleveurs sur le respect des couloirs de passage des animaux Respect des zones de cultures
4	Artisans	Insuffisance de certains matériels de travail et de moyens financiers Mévente (l'écoulement des produits est très difficile) à cause du faible pouvoir d'achat des ménages	Soutenir les ménages très pauvres Création d'actif productifs
5	Commerçants	Mévente Insécurité (présence des braqueurs) Coût élevé du transport Accès difficile au marché	Appuyer le relèvement des commerçants

3.1.2.2. Elaboration et diffusion de bulletins de surveillance

Un bulletin de surveillance a été réalisé dans la zone de couverture d'ACF. De manière globale de grandes concentrations d'animaux sont observées autour des points d'eau principalement dans les zones des lacs (Télé, Fati, Horo et le Faguibine). Des mouvements de faibles à grandes ampleurs ont été observés dans les villages touchés par les feux de brousse vers des zones plus propice pour la survie du bétail. Courant la deuxième semaine du mois de mai 2021, la concentration des animaux a été renforcée autour du lac Télé avec l'arrivée des animaux venus de Diré, Niafunké, Youwarou, Téninkou et Niono (Source : Service Local de la Production et des Industries Animales - SLPIA).

Au vu de l'évolution de la situation accentuée par les vagues d'arrivées d'animaux d'ailleurs, de fortes pressions sont exercées sur les maigres ressources pastorales.

3.1.2.3. Le suivi des marchés

Durant ce trimestre, nous avons observé une recrudescence des banditismes économiques sur les grands axes reliant Tombouctou, Tonka et Goundam. Selon notre analyse, cette montée est due au préparatif de la fête de ramadan qui constituait une aubaine pour les

braqueurs cherchant à profiter des circonstances. Les forains et compagnies de transport ont été surtout visés par ces actes. Les circuits d'approvisionnement restent inchangés dans l'ensemble. Les grossistes s'approvisionnent toujours aux niveaux de gros centres de regroupement : Diré, Tonka, Niafunké, Tombouctou et vers d'autres marchés capitaux du sud. Les conditions de transport sont très difficiles avec l'insécurité présente et l'état des routes défavorables ralliant les marchés du sud.

3.1.2.4. La surveillance de la sécurité nutritionnelle

Le dernier exercice du Cadre Harmonisé de mars 2021 sur la situation alimentaire dans le pays prévoit pour la région de Tombouctou en période courante mars-mai 2021 : 80 327 personnes en phase de crise dont 35 184 à Goundam soit 44% du total régional. En situation projetée de juin à août 2021, 130 218 personnes seront en phase de crise et 3 812 en phase d'urgence dont 58% des personnes touchées relèvent du cercle de Goundam devant le cercle de Gourma Rharous avec 42%. Ces prévisions risqueront d'évoluer avec l'impact des feux de brousse sur les ménages agropastoraux, et ceux avec des revenus faibles notamment les travailleurs journaliers, les femmes veuves et celles chefs des ménages.

La détection et la prise en charge de la malnutrition continuent dans les districts sanitaires et l'hôpital régional de Tombouctou. Nous avons relevé ces trois derniers mois, les plus grands nombres de cas de malnutrition dans les cercles de Goundam, Niafunké et Diré. Des actions de sensibilisation et des démonstrations nutritionnelles et d'appui aux acteurs de santé sont nécessaires afin de lutter contre la malnutrition à travers des comités communaux sur le changement des comportements. Ces activités devraient commencer en Août 2021.

3.1.2.5. Formation sur la surveillance pastorale par SIG et Télédétection

Pour renforcer les capacités des parties prenantes pour la production de support visuel, le projet formera 12 agents des services techniques et autres partenaires sur des logiciels de SIG, ce qui contribuera à l'amélioration de la qualité des bulletins produits et donc des informations partagées avec les autres acteurs. Après une première formation en Mai 2021, une deuxième formation a été faite en Juillet 2021 pour les 12 agents.

3.3.1. Faire des plaidoyers au niveau des communes pour la prise en compte des bonnes pratiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les PDSEC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le gouvernement a élaboré des plans décennaux des secteurs de la santé et du développement social. Pour une implication de l'ensemble des décideurs et la réussite de ce plaidoyer un travail collaboratif entre les différents acteurs a été organisé pour la prise en compte des bonnes pratiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les PDSEC. A noter que les objectifs étaient de :

- Sensibiliser les élus et les décideurs locaux sur l'importance du financement local de la prévention et la prise en charge de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Echanger avec les élus et les décideurs locaux sur les opportunités économiques et budgétaires au niveau communal ou local pouvant favoriser la prise en compte des bonnes pratiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les PDSEC des communes de Goundam.

Cet atelier a permis de faire le point sur la multisectorialité de la nutrition à travers les rôles et les responsabilités de tous les acteurs dans la prise de décision ; la volonté politique et l'importance de la nutrition pour atteindre les ODD ; les opportunités à saisir par les communes ; les pistes de réflexions et de solutions locales pour répondre aux besoins

nutritionnels des communes; la valorisation des produits locaux; la préservation des terres cultivables.

III. PERSPECTIVES PROCHAIN TRIMESTRE

RESULTAT 1 : LE SYSTEME D'ELEVAGE PASTORAL SENSIBLE A LA NUTRITION DANS LE CERCLE DE GOUNDAM EST PLUS PRODUCTIF ET PLUS RESILIENT AUX CHOCS

1.2.1. Appuyer la régénération des pâturages et parcours

Le libre accès du bétail aux pâturages est une des caractéristiques principales de la zone pastorale. Selon un mouvement périodique pendulaire régulier, les animaux se déplacent entre les zones exondées et inondées pour une exploitation rationnelle et durable des parcours et des résidus de cultures. Avec l'insécurité de plus en plus grandissante dans le centre du pays (région de Mopti et cercles de Gourma Rarhous et de Youwarou) et son corollaire de vol de bétail, manque d'infrastructures vétérinaires et les déplacements du bétail sont ainsi fortement perturbés. Les animaux se retrouvent alors concentrés dans la partie sud-ouest de la région de Tombouctou (Niafunké, Goundam) avec entre autres conséquences, la surexploitation des pâturages et des risques de conflits. En plus, les feux de brousse et les effets du changement climatique constituent une menace à la régénération de la biomasse en l'occurrence herbacée. Des brigades de veilles sont prévues d'être mises en place, équipées et formées pour réduire le risque de feux de brousse depuis le 07 Juillet 2021. Pour indisponibilité des services techniques qui sont tous partis à Bamako pour la fête de Tabaski, cette activité a été reportée au mois d'Août 2021.

Les organisations faitières des éleveurs seront fortement sollicitées pour la mobilisation communautaire, l'appui à l'appropriation, ainsi que la diffusion de la charte pastorale. D'une manière générale, la régénération des pâturages (ensemencement et promotion des cultures fourragères) contribue à la protection de l'environnement dans le cercle de Goundam (en limitant l'ensablement) et à l'augmentation de la disponibilité en ressources alimentaires durables pour le cheptel.

1.2.2. Appuyer la production fourragère en milieu pastoral

En plus de la régénération des parcours naturels, la production fourragère en irrigué sera promue et appuyée en milieu pastoral en vue d'assurer au mieux la sécurité alimentaire du bétail. Deux sites expérimentaux avaient été mis en place lors des précédentes phases du projet. Sur la base des leçons apprises (difficulté d'arrosage), des initiatives personnelles seront encouragées en plus de l'approche groupement. Selon les besoins, il sera fait recours au Cash For Work (CFW) à certaines étapes de mise en œuvre en vue de promouvoir la culture du bourgou au bord des lacs. Deux sites seront appuyés à cet effet soient environ 4 hectares de bourgou. Cet appui (ensemencement des mares) était prévu en Mai 2021, mais après concertation avec les communautés la période n'était pas idéale pour l'activité car l'eau s'était déjà retirée et les animaux occupaient le lac. Même si le bourgou était mis, il serait brouté par les animaux avant maturité. L'activité a été reportée au mois de Septembre 2021 que les communautés et les services techniques de l'agriculture et de la production et industrie animale ont indiqué comme période idéale pour l'activité. Cela coïncidera avec la période de crue. C'est également une période où les animaux sont toujours en brousse pour la suite de l'hivernage, donc le bourgou aura le temps d'atteindre la maturité.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation seront déployées in situ par les équipes du projet avec l'appui du SLPIA et des organisations d'éleveurs. En plus, les canaux des ondes des radios communautaires ainsi que des lecteurs multimédias seront utilisés pour une diffusion à large échelle des messages.

1.2.4.2. Surcreusement des mares

Face aux effets du changement climatique, et notamment aux sécheresses de plus en plus longues qui engendrent une baisse de la disponibilité des ressources et un ensablement des sites/mares, il est indispensable de protéger les moyens productifs des communautés (mares, canaux d'irrigations autour des Périmètres Irrigués Villageois (PIV), zones de pâturage, etc.). Cette activité était prévue au mois de Mai 2021 mais pour des raisons techniques, elle n'est pas encore réalisée.

Afin de mitiger le risque d'une utilisation des fonds à des fins non essentielles, le cash ne sera pas distribué à l'approche des fêtes, sauf en cas d'urgence importante. Les ménages seront encouragés à utiliser les fonds du CFW pour une alimentation saine et diversifiée et éventuellement dans des activités leur procurant un bénéfice sur le long terme, tels que les micro-projets porteurs, la vente de produits d'artisanat, de céréales, etc.

1.2.4.4. Appuyer la campagne annuelle de vaccination du bétail (dotation vaccin + réalisation de parcs de vaccination, Appui à la DRSV/SLSV en matériel et équipement de diagnostic épidémiologique, auxiliaires véto)

Dans l'optique de préserver la santé animale (et humaine), les phases précédentes du projet avaient appuyé le Service Local Vétérinaire (SLV) en formation, équipement et des produits vétérinaires (vaccins, antiparasitaires, etc). Ainsi, 3 agents avaient été formés sur la surveillance épidémiologique et deux kits de diagnostic (centrifugeuse, tubes à essai, soluté) avaient été mis à la disposition du SLV. En appui à la campagne de vaccination, 110 000 doses de vaccins ont été achetées au profit du SLV de Goundam et ce en complément aux appuis apportés par le CICR.

Dans cette phase, le même élan sera maintenu afin de préserver le bétail des principales pathologies animales. Cette action est d'autant plus justifiée que le Cercle de Goundam constitue un carrefour entre les animaux nomades et transhumants des régions de Tombouctou, Mopti, Ségou et de la Mauritanie. La campagne de vaccination annuelle s'effectue entre Mai et Août 2021. Pour ACF la vaccination devait avoir lieu en Mai 2021 mais pour des raisons techniques, elle aura lieu en Août 2021. Une coordination sera faite avec le CICR pour une meilleure répartition des appuis respectifs et ce avec l'implication de la Direction Nationale des Services Vétérinaires et de ses démembrements au niveau régional (DRSV) et local (SLV). Le projet soutiendra deux campagnes soit une campagne par an. L'appui au service technique comportera : 240 000 doses de vaccins, 50 cartons de 80 flacons de 100 ml d'Ivermectine 1% et de 200 boîtes de 100 comprimés de Distokel.

Par ailleurs, des auxiliaires vétérinaires ou mandataires au nombre de 10 seront identifiés, formés et équipés pour venir en appui au SLV et/ou au mandataire sur le terrain. Cette action sera soumise aux conditions préalables établies par les services de tutelle (capacité d'encadrement, niveau de technicité, etc). Les organisations d'éleveurs seront fortement sollicitées dans le processus qui sera conduit par le SLV.

1.3.1.1. Former les porteurs de micro-projets sur les différentes thématiques

Deux sessions de formation seront organisées à l'endroit des 20 porteurs de microprojet thématiques (commercialisation/marketing et les formations techniques en fonction des activités financées). Les thématiques seront choisies en fonction des types d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) mises en place. Le projet suscitera des intérêts autour de la transformation, la conservation et la commercialisation des produits issus du maraichage et

de la pêche et ce en vue de renforcer la diversification alimentaire (en plus des sources de revenus).

1.3.1.2. Suivre, appuyer et conseiller les porteurs de micro-projet

Le suivi est assuré par les agents du projet qui effectueront des visites auprès des bénéficiaires pour apprécier l'évolution des activités. Des outils de suivi seront mis en place pour chaque type notamment des comptes d'exploitation pour voir la rentabilité économique. Dans le cadre du suivi des missions conjointes seront aussi organisées avec les services techniques dans certains cas.

1.3.1.3. Mise en place des Associations Villageoises D'épargne et de Crédit (AVEC)

Par ailleurs, le projet appuiera la mise en place et l'animation d'AVEC. Trente AVEC seront mises en place et ce prioritairement au profit des groupements porteurs de micro-projets. Cette activité était prévue en Mai 2021 mais retardée par les activités d'urgence (assistance aux victimes des feux de brousses). Elle sera réalisée en Août 2021. Elles seront animées par des promoteurs de groupes formés par le projet, à savoir des personnes ressources issues de la communauté qui seront motivées directement par les membres du groupe avec des modalités définies au démarrage. Les données seront compilées pour assurer un encadrement sur la durée.

RESULTAT 2 : LES CAPACITES D'ASSURER UNE ALIMENTATION SAINE, DIVERSIFIEE ET HYGIENIQUE AUX FEMMES EN AGE DE PROCREER ONT ETE AMELIOREES

2.1.1.4. Supervision trimestrielle des GSAN par le District Sanitaire

Des missions de supervision spécifique des GSAN seront organisées en vue de s'assurer de la bonne application du paquet des GSAN. Les GSAN sont sous la supervision directe des Agents de Santé Communautaire (ASC) et des directeurs techniques des CSCCom ainsi que du Développement Social et la Promotion de la Femme au niveau du district sanitaire et du cercle. Pendant les supervisions, tous les superviseurs pourront apprécier les activités du GSAN. La supervision se déroulera au niveau des villages avec la grille de supervision validée par le niveau national. La première supervision trimestrielle est prévue pour le 25 Juillet 2021 mais à cause de la fête de Tabaski, elle a été reportée au mois d'Août 2021.

Pour la supervision au niveau du district sanitaire, trois personnes du niveau district sanitaire/cercle (1 RND, 1 du Développement Social, et 1 de la Promotion de la Femme) s'associeront au directeur technique du centre ou son représentant pour superviser les GSAN. À la fin de la mission, une restitution sera faite à toutes les parties concernées.

Le choix des GSAN à superviser visera en priorité les GSAN qui ont plus de difficultés. La supervision sera faite à travers un échantillon parmi les GSAN++ mis en place. Les rapports de supervision seront remplis en format électronique par l'équipe de supervision, et envoyé par le RND au PFN DRS.

2.1.1.6. Réalisation des séances de sensibilisation

La sensibilisation se poursuivra à différent niveau sur toute la durée du projet comme les GSAN sont déjà en train de les faire dans les communes d'intervention du projet. Les messages seront véhiculés à travers les techniques de communication les plus pertinentes en fonction du public ciblé et du contexte. Le projet ACF-E travaillera avec les GSAN, les groupements féminins, les organisations d'éleveurs pour promouvoir au sein des ménages, une alimentation saine, riche et diversifiée. La sensibilisation se fera à travers des discussions

de groupe, des portes à porte, des communications ménage à ménage et de façon massive via les radios locales et des prestations théâtrales (campagne de sensibilisation). Les activités de sensibilisation de proximité, de ménage à ménage ou de porte à porte seront assurées par les GSAN.

Afin de mesurer l'effet des sensibilisations et au besoin recadrer les actions de sensibilisation, il sera mis en place un mécanisme de monitoring chez les personnes sensibilisées. Lors de chaque séance de sensibilisation, il sera recueilli chez toutes les personnes présentes les informations (nom et prénoms, commune, quartier, adresse de maison, téléphone, etc) permettant de remonter à elles dans la communauté. Ces informations resteront confidentielles et ne seront pas utilisées à des fins qui puissent nuire à la dignité de la personne concernée. De façon périodique, il sera procédé à une enquête auprès d'un échantillon de cette population afin d'évaluer le niveau de connaissance et de changement du comportement.

2.1.2.2. Communication pour le Changement Social et Comportemental (CCSC) des ménages agro-pastoraux et pastoraux sur la diversification alimentaire (démonstration nutritionnelle)

Au démarrage de cette activité, un atelier de validation des recettes nutritionnelle pour les femmes en âge de procréer sera réalisé. L'objectif dudit atelier sera de procéder à la validation des recettes à base de produits locaux avec les principaux acteurs intervenant dans la nutrition et dans la production agricole et animale en tenant compte de la diversification, des valeurs nutritives, de la disponibilité et l'accessibilité des aliments ; aussi de la variation saisonnière. Cet atelier permettra l'élaboration d'une liste de recette locale diversifiées et équilibrées qui seront utilisées pendant les séances pratiques de démonstration nutritionnelle au sein de la communauté.

Ces démonstrations nutritionnelles seront réalisées par les GSAN afin de sensibiliser les ménages à l'importance de l'équilibre alimentaire chez les femmes en âge de procréer en proposant des recettes équilibrées facilement reproductibles à la maison. Les groupements féminins non couvert par les GSAN seront appuyés par les superviseurs/animateurs dans la réalisation des séances de démonstration nutritionnelle.

L'accent sera mis sur l'importance de la diversification alimentaire des femmes en âge de procréer. Les ingrédients seront choisis selon leur valeur nutritive, leur faible coût et leur disponibilité au niveau local en fonction de la saison.

La session de démonstration comprendra la réalisation de la recette, la dégustation pour tout l'auditoire et un temps de discussion et d'échanges avec les participants. Une recette par mois sera choisie selon la liste préétablie.

Afin de faciliter un changement de comportement, ces séances de démonstrations seront mises à profit pour sensibiliser les ménages sur l'importance de la diversification alimentaire et l'utilisation des recettes équilibrées et diversifiées et aussi l'hygiène sur la préparation et la conservation des aliments. Aussi lors des visites à domicile les membres des GSAN sensibiliseront les ménages sur ces bonnes pratiques nutritionnelles aussi bien pour les enfants, que pour les femmes en âge de procréer incluant les femmes enceintes et allaitantes. De même, ils profiteront des jours de rencontre des groupements existants dans la zone d'intervention pour renforcer la sensibilisation.

Ailleurs les ménages seront sensibilisés sur la consommation de leurs produits maraichers à haute valeur nutritive pour améliorer leur diversité alimentaire.

RESULTAT 3: LA GOUVERNANCE LOCALE ET LES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX SONT RENFORCEES POUR UNE BONNE GESTION DES SYSTEMES PASTORAUX SENSIBLES A LA NUTRITION

3.1.2.6. Mise en place Télérivet surveillance par SIG/téledétection

Avec l'appui de son bureau régional de Dakar, ACF envisage de mettre en place un système de collecte digital "Telerivet" afin de faciliter le traitement et le partage des informations. Des démarches sont déjà entreprises au niveau des missions ACF au Sahel en vue d'harmoniser les outils de collecte de données. Des efforts seront déployés afin de pouvoir estimer les étendues de pâturage calciné par les feux de brousse ou submergé par des inondations brusques.

3.1.2.7. La surveillance des points d'eau (nappes phréatiques et eau de surface)

En vue de prévenir et mieux répondre au stress hydrique du bétail et des populations, la surveillance de la ressource en eau est cruciale surtout qu'elle influence fortement les mouvements des pasteurs. Ce suivi sera effectué par une évaluation périodique, en particulier pendant la période de soudure et autour des zones de concentration et des parcours de transhumance (puits pastoraux, forages, mares et lacs). La surveillance des eaux sera intégrée autant que possible dans le système de surveillance existant piloté par la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH).

Pour bien mener cette activité, des piézomètres seront installés dans les puits à grand diamètre pour suivre les indicateurs suivants : évolution des niveaux statiques des forages, qualité de l'eau, taux de nitrate, PH, conductivité, température, indicateurs physico-chimiques et bactériologiques. Les PMH utilisés pour la boisson des communautés font partie du suivi. La méthodologie est de mesurer avec la sonde le niveau statique d'eau de l'ouvrage. Le suivi se fera une fois par trimestre en collaboration avec la DRH de Tombouctou et des démembrements au niveau local. Des sites-tests peuvent être identifiés pour installer des sondes transmettant automatiquement les données sur le serveur des services de l'Hydraulique et ce en fonction de la disponibilité des ouvrages adéquats. Le suivi des points d'eau se fait quatre fois pour la première année et trois fois pour la deuxième année.

3.2.2. Suivre et superviser le fonctionnement des comités de gestion des points d'eau

Le suivi du fonctionnement des comités de gestion des points d'eau sera bimensuel. Il sera réalisé par l'équipe projet. La supervision des comités de gestion sera formative et semestrielle. Elle se fera en collaboration avec la DRH de Tombouctou, la mairie, le développement social et ACF. Deux supervisions seront faites la première année et une la deuxième année.

3.3.2. Appuyer l'élaboration des plans de contingence au niveau local

Le projet appuiera l'élaboration des plans de contingence communautaire : identifier et suivre des indicateurs pertinents dans les secteurs de la sécurité alimentaire et des conditions de vie retenus (eau, élevage, agriculture, santé-nutrition, environnement et gestion des ressources naturelles, relations sociales et conflits), et définir des niveaux d'alerte ainsi que les réponses adaptées. Cela se réalisera à travers l'organisation d'ateliers au niveau communautaire, la constitution éventuelle de comités de surveillance et la désignation de points focaux pour le relevé et la transmission des informations sur les différents indicateurs qualitatifs voire quantitatifs de surveillance retenus. Pour la phase qui s'est achevée, il a été élaboré 11 plans de contingence dont 10 pour les communes et 1 pour le cercle de Goundam.

Le présent projet appuiera les autorités locales dans l'actualisation et la mise en œuvre desdits plans.

3.3.3. Accompagner la mise en œuvre et le suivi des plans de contingence au niveau local

Après l'élaboration des plans de contingence, il sera mis en place des outils de suivi d'évaluation de ces plans. Des rencontres périodiques seront organisées avec les communautés pour voir l'évolution de l'opérationnalisation des différents plans de contingences. Elles seront les cadres d'échanges sur l'état de mobilisation des ressources internes, l'évolution de la situation de potentielles crises identifiées à travers l'analyse des seuils d'alerte fixés. Ces activités d'élaboration et de suivi des plans seront faites avec la collaboration du Système d'Alerte Précoce (SAP) et des Comités Communaux de Sécurité Alimentaire (CCSA). Les rencontres de suivi de mise en œuvre des plans seront organisées au niveau cercle et regrouperont les autorités communales, les services techniques en plus du SAP et du CCSA. Deux rencontres annuelles sont prévues pour le suivi des plans de contingence.

3.3.5. Appuyer les collectivités pour l'organisation des rencontres périodiques des CCSA

Le projet appui la redynamisation des CCSA et celui des comités locaux de sécurité alimentaire (niveau cercle). L'un des points faibles de ces CCSA concerne la tenue régulière des rencontres de l'organe faute de moyens de fonctionnement. Le projet apportera un appui pour la tenue des rencontres. Il sera appuyé 2 rencontres des CCSA par commune durant la première année du projet. Parallèlement des activités de plaidoyer seront menées pour mobiliser les ressources afin de pérenniser les rencontres.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

Rien à rapporter pour la période

V. ANNEXES



RAPPORT
28_06_2021_FDAJ_DI